

d'enseignement mais où des généralistes et autres médecins pourront faire leur travail de façon plus satisfaisante et où ils pourront accroître leurs connaissances médicales et se tenir au courant du progrès dans ce domaine.

Quant au comité spécial des drogues mentionné aussi dans le discours du trône, j'espère qu'on l'instituera sans délai pour permettre l'étude du coût élevé des drogues et celle de la suppression de la taxe de vente de 11 p. 100. Le comité pourrait aussi examiner l'augmentation démesurée du prix de la quinine et de la quinidine, qui était d'environ \$5 les 100 comprimés et qui est monté à \$12 les 100 comprimés.

L'annonce d'un Fonds de services de santé et de recherches a été très bien accueillie des chercheurs, et surtout des professeurs de médecine. C'est une mesure d'avant-garde qui assurera aux chercheurs de nouvelles ressources, et permettra aux enseignants de consacrer plus de temps à leur ouvrage et d'inculquer à leurs étudiants le goût de la recherche. C'est là, je crois, une mesure qui contribuera pour beaucoup à la formation de nos médecins.

En outre, il faut savoir gré au gouvernement fédéral de sa décision d'affecter plus de crédits au Conseil national de recherches et au Conseil de recherches médicales. Le secrétariat des sciences que le premier ministre (M. Pearson) a établi au printemps dernier s'est déjà révélé fort utile, tant dans le domaine de la recherche que pour définir les besoins financiers des institutions intéressées. Les incitations fiscales du gouvernement fédéral aident aussi l'industrie privée à améliorer ses services des recherches. Actuellement, l'industrie et les personnes qui y exercent un emploi profitent de ces mesures.

Le Canada tout entier tirera profit des récentes propositions que le gouvernement a formulées dans le discours du trône, visant à porter à \$5 par personne les subventions fédérales à nos universités. Nous accueillons aussi avec plaisir la proposition d'accorder un supplément de bourses d'études fédérales aux étudiants. J'espère que ce n'est qu'un premier pas vers une éducation supérieure gratuite pour tous les Canadiens, qu'ils soient capables ou non d'acquitter les frais de scolarité.

J'aimerais souligner encore une fois que la recherche médicale, comme d'ailleurs toute autre recherche, est essentielle au progrès du Canada et à sa réputation à l'étranger. Je demanderais donc au ministre compétent de prendre immédiatement des mesures précises en vue d'une étude sur la possibilité d'adopter le système métrique de poids et de mesures. Il est vrai que le système est déjà reconnu au Canada par la loi sur les poids et mesures. Toutefois il n'est pas obligatoire et, comme son

[M. Haidasz.]

utilisation n'est pas très répandue, il n'est pas très populaire dans nos écoles.

L'industrie pharmaceutique l'a adopté récemment. A part les efforts des chercheurs et de l'industrie pharmaceutique, on n'a pas fait grand-chose pour renseigner les Canadiens sur les avantages du système métrique ou pour leur expliquer les conséquences qu'entraînerait un changement. Nos chercheurs emploient le système métrique et nos ingénieurs, le système de mesures anglais; à mon avis, ce manque d'uniformité nous mène à une crise. Nous avons perdu beaucoup de commandes de machines et d'autres produits parce que nous refusons de nous défaire d'un système de mesures archaïque. Des comités parlementaires au Royaume-Uni, en Inde et en Nouvelle-Zélande ont déjà recommandé à leurs gouvernements respectifs de présenter des mesures en vue de l'adoption du système métrique ou décimal. J'engage donc le ministre du Commerce (M. Winters) et les autres ministres intéressés à étudier sérieusement l'opportunité d'adopter le système métrique des poids et mesures au Canada.

Monsieur l'Orateur, je tiens à dire quelques mots maintenant de la hausse des taxes municipales partout au Canada. Dans la ville de Toronto, les impôts municipaux grevant la propriété ont doublé ces dix dernières années. Contraint de verser ces impôts et d'acquitter les frais des autres services essentiels, le contribuable qui, aujourd'hui, cherche à doter sa famille d'un foyer convenable s'y évertue et continuera de s'y évertuer en vain, selon moi, tant qu'on n'aura pas allégé son fardeau. J'espère qu'on pourra établir des politiques fiscales prévoyant que le coût de l'enseignement soit entièrement acquitté par les gouvernements provinciaux et que le propriétaire d'une maison d'habitation puisse déduire de son impôt fédéral sur le revenu les impôts sur sa propriété.

M. Graffey: Vous avez lu notre programme. C'est là le premier article.

M. Haidasz: Voilà, monsieur l'Orateur, les quelques remarques que je voulais ajouter à celles de la semaine dernière. Il ne me reste plus qu'à signaler l'importance et l'ampleur du programme de la 27^e législature qu'on trouve exposé dans le discours du trône. J'engagerais donc tous les députés à se montrer patients et à se consacrer assidûment aux questions urgentes dont le gouvernement nous a saisis.

M. Herridge: L'honorable député me permettrait-il maintenant de lui poser une question? Ses propos sur le régime d'assistance publique m'ont frappé. Selon lui, l'assistance se fondera sur les besoins. Nous explique-